

Le mystère du financement de la mesure reste entier

Le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin, a tenu à rassurer les Français sur la suppression de la taxe d'habitation, vendredi dans une interview au *Parisien*. Ce sera bien un cadeau fiscal sans aucune contrepartie demandée aux contribuables. Il n'a toutefois pas précisé

« comment la mesure sera financée », regrette François Ecalte, expert des finances publiques et président de Fipeco. La suppression de la taxe d'habitation coûtera environ 20 milliards d'euros en 2020. Une moitié de cette somme est déjà comprise dans les prévisions du gouvernement. Il reste à trouver 9 autres milliards, correspondant à la suppression de la taxe pour les 20 % de ménages les plus aisés qui avaient été exclus de la mesure dans un premier temps.

L'exécutif prépare un grand jeu de bonneteau pour rembourser aux communes et intercommunalités la facture de la suppression de la taxe d'habitation. Elles devraient se voir attribuer une partie de la taxe foncière qui est allouée jusqu'à présent aux départements. Ces derniers recevraient en échange une fraction des recettes de TVA ou de CSG.

Reste à trouver comment boucher le trou de plusieurs milliards dans les caisses de l'État qu'entraînerait ce transfert de recettes.

Augmenter les impôts

Gérard Darmanin dit compter sur le boom des recettes fiscales lié à la croissance. « Il ne faut pas financer des baisses d'impôts pérennes en comptant sur la reprise économique qui, par définition, peut être temporaire », rappelle François Ecalte. « Sur-tout, les recettes inattendues doivent servir à financer la réduction du déficit ou de la dette, conformément à la règle édictée par le gouvernement ! »

Le conseiller maître de la Cour des comptes en disponibilité ajoute qu'il est difficile pour le gouvernement de trouver des économies supplémentaires. « On attend toujours les propositions d'économies structurelles du Comité action publi-

que 2022 mis en place par le gouvernement », rappelle-t-il. Ensuite, l'objectif de maîtrise des dépenses publiques prévue pour ces prochaines années est plus exigeant que tout ce qui a été fait jusqu'à présent, avec une croissance contenue entre 0,2 et 0,3 % par an d'ici 2022, contre 1 % par an observé ces dernières années. Je ne vois pas comment ils peuvent faire davantage. »

François Ecalte ne voit qu'une solution : augmenter les impôts. « C'est politiquement gênant, mais je ne vois pas comment ils peuvent faire autrement. » Au début des années 1990, rappelle-t-il, une taxe locale sur les revenus avait été votée par la majorité socialiste - puis retoquée avant même d'être appliquée par la droite fraîchement élue. Une telle piste a toutefois été fermement écartée vendredi par Gérard Darmanin. ■

G. G.

ons allégées

commun », a-t-il précisé. Dans un communiqué, la Confédération des PME (CPME) « se félicite d'avoir été entendue sur ce point » mais rappelle « que le rôle des entrepreneurs n'est pas celui de collecteur d'impôts ».

G. G.

rend la tête d'un FO divisé

ns entre réformistes et contestataires.

Mailly va devoir travailler à l'unité.

L'attitude de Jean-Claude Mailly, numéro un jusqu'à vendredi, lors des ordonnances ayant réformé le Code du travail. Les premiers lui ont vertement reproché de ne pas avoir appelé à manifester, certains le traitant de « traître » ou « vendu » ; les seconds l'ont déferdu. « Combien d'adhérents espérez-vous gagner avec votre appel à la grève générale interprofessionnelle ? », a lancé un militant de la fédération de la métallurgie, leader des réformistes, aux contestataires.

Camouflet pour Mailly

Le point d'orgue de ces tensions a été atteint avec le vote du rapport d'activité jeudi : l'abstention a été assez élevée (12,63 %), et surtout les voix pour et contre ont été au coude-à-coude (44,2 % et 43,5 %). Un camouflet pour Jean-Claude Mailly. Le secrétaire général sortant l'a lu comme tel et n'a pas assisté à la dernière journée du congrès. Mais il

a envoyé quelques piques à distance à son successeur, avec qui les dissensions ont flambé ces derniers temps. « Je suis redevenu libre ! Discours du nouveau secrétaire général de FO : Hypocrisie et duplicité. Respect aux militants réformistes », a-t-il tweeté pendant le discours de Pascal Pavageau. Ambiance...

Pour recoller les morceaux, le nouveau secrétaire général a commencé son discours en déclarant que « l'unité est toujours une réalité à Force ouvrière ». La résolution générale, qui fixe le cap pour les quatre ans à venir, ménage les uns et les autres, si bien qu'elle a été adoptée à la quasi-unanimité. Pour les plus durs, elle soutient explicitement les mouvements actuels, et notamment celui des cheminots. Pour les réformistes, c'est une « perspective d'une mobilisation interprofessionnelle » qui est évoquée, et non un appel immédiat. De surcroît, mention est faite de tenter de faire le lien

« avec toutes les confédérations syndicales ». Comprendre : pas question de retomber dans le mano à mano avec la CGT. D'ailleurs, FO fera son 1^{er} Mai seul.

Dans la suite de son discours, le nouveau secrétaire général s'est montré très offensif envers l'exécutif, multipliant les formules chocs. « Le gouvernement mène une politique pour les 10 % de premiers de cordée, au détriment des 90 % de premiers de corvée », a-t-il martelé, en reprenant une expression de Jean-Luc Mélenchon.

En paroles, Pascal Pavageau est plus contestataire que Jean-Claude Mailly. Qu'en sera-t-il en actes, sachant qu'il ne pourra pas ignorer son aile réformiste, qui pèse 20 % des troupes ? Et qu'il devra panser les plaies du congrès, même si toute la salle s'est levée à la fin de son discours ? Réponse dans quelques mois avec la réforme des retraites. ■

EN BREF

LA CROISSANCE ESPAGNOLE RESTE SOUTENUE

□ Le PIB espagnol a crû de 0,7 % au premier trimestre, au même rythme que la fin d'année 2017. Le gouvernement table sur une croissance 2018 à 2,7 % après trois années consécutives supérieures à 3 %.

GAZ : LES PRIX VONT AUGMENTER EN MAI

□ Les tarifs réglementés du gaz naturel, appliqués par Engie à plusieurs millions de clients en France, vont augmenter de 0,4 % au 1^{er} mai, reflétant la progression des prix de gros, a annoncé vendredi la Commission de régulation de l'énergie. Depuis le 1^{er} janvier 2015, les tarifs réglementés de vente de gaz ont en moyenne baissé de 14,4 %.

+ @ » Rénovation des logements : mais où est passé le bonus-malus ?

www.lefigaro.fr/economie